Province du Brabant wallon - Arrondissement de Nivelles
Commune de LASNE

Madame Nathalie MOULIN
Rue du Chêne au Corbeau 39
1380 LASNE

Service urbanisme *– Fax : 02/634.05.79 – Email : urbanisme@lasne.be*
Responsable : Julie DE KEERSMAECKER (02/634.05.36)
Agent traitant : Murielle NEVE 02/634.05.75
*Nos références: MN/JDK/2021/**PEIII-2021/214**//CDU -1.778.511*

Lasne, le 01 décembre 2021.

Objet : Permis d'environnement - Déclaration des établissements de classe 3 – Citerne au mazout (5000 litres) – Rue du Chêne au Corbeau, 39 – 2ème Division/ Section B/ n° 230 P – MOULIN (PEIII-2021/214)

Madame,

En application de l'article 14 du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement, nous vous prions de trouver, ci-dessous un extrait de la délibération du Collège communal du 22 novembre 2021 relative au dossier repris en objet.

« Vu le formulaire de déclaration des établissements de classe 3 introduit par Madame Nathalie MOULIN en date du 09 novembre 2021 concernant l'exploitation d'une citerne au mazout dont la capacité de stockage est de 5000 litres située sur le bien sis Rue du Chêne au Corbeau, 39 à 1380 Lasne - 2e Division/ Section B/ 230 P ; Considérant que les conditions intégrales sont suffisantes pour limiter les dangers, nuisances ou inconvénients que l'établissement est susceptible de causer à l'homme ou à l'environnement; Considérant que la présente déclaration a une validité de 10 ans; Pour tous ces motifs, **prend acte** de la déclaration précitée et à la majorité la certifie complète et recevable».

Par ailleurs, en vertu de l'article 2, §1er, 1° de l'arrêté du 29 octobre 2012, nous vous informons que les activités soumises à déclaration conformément au décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement sont également soumises à la procédure de notification « Natura 2000 » au sein du Département en charge de la mise en œuvre du réseau Natura 2000 en Région wallonne.

De ce fait, une notification de votre déclaration a été transmise par nos soins au Département de la Nature et des Forêts (DNF) - Direction de Mons - Rue Achille Legrand, 16 à 7000 Mons - Tel : 065/32.82.41.

Dans le cadre de l'enregistrement d'une déclaration environnementale de classe 3, une redevance d'un montant de 25,00 € est due. Veuillez effectuer ce paiement dans les meilleurs délais sur le compte suivant en renseignant vos coordonnées (nom/adresse et référence de la déclaration ci-jointe PEIII-2021/214) à Administration communale de Lasne « Château de la Hyette », Place Communale, 1 - B-1380 Lasne / BELFIUS : BE23 0910 0016 1491 - GKCCBEBB

Nous vous prions de croire, Madame, à l'expression de notre considération distinguée.

Le Directeur général,

Laurence BIESEMAN

ADMINISTRATION COMMUNALE LASNE - BRABANT WALLON -

Le Bourgmestre

Laurence ROTTHIER